



**PREFET  
DE LA RÉGION  
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
(NOMINATIFS)  
N°R32-2026-071

PUBLIÉ LE 12 FÉVRIER 2026

# Sommaire

## **Secrétariat général pour les affaires régionales Hauts-de-France /**

R32-2026-02-12-00001 - Arrêté préfectoral portant liste nominative des membres du conseil d'administration de l'établissement public foncier de Hauts-de-France (8 pages)

Page 3



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Secrétariat général  
pour les affaires régionales**

**Arrêté préfectoral  
portant liste nominative des membres du conseil d'administration  
de l'établissement public foncier de Hauts-de-France**

Le préfet de la région Hauts-de-France,  
préfet de la zone de défense et de sécurité Nord,  
préfet du Nord,  
chevalier de la Légion d'honneur,  
officier de l'ordre national du Mérite

- Vu** le code de l'urbanisme, notamment ses articles L 321-1 et suivants et R 321-1 et suivants ;
- Vu** la loi n°2015-29 du 16 janvier 2015 modifiée relative à la délimitation des régions, aux élections régionales et départementales et modifiant le calendrier électoral ;
- Vu** la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- Vu** le décret n° 67-568 du 12 juillet 1967 modifié relatif à la réalisation d'acquisitions foncières pour le compte des collectivités publiques dans certains départements ;
- Vu** le décret n°90-1154 du 19 décembre 1990 portant création de l'Établissement Public Foncier de Hauts-de-France, modifié par les décrets n°2006-1131 du 8 septembre 2006, n°2009-1542 du 11 décembre 2009, n°2014-1736 du 29 décembre 2014, n°2021-1061 du 06 août 2021 et n°2025-627 du 8 juillet 2025 ;
- Vu** le décret n°94-582 du 12 juillet 1994 modifié relatif aux conseils et aux dirigeants des établissements publics et entreprises du secteur public ;
- Vu** le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;
- Vu** le décret n°2009-587 du 25 mai 2009 modifié relatif aux missions des secrétaires généraux pour les affaires régionales ;
- Vu** le décret du 17 janvier 2024 portant nomination de monsieur Bertrand Gaume en qualité de préfet de la région Hauts-de-France, préfet de la zone de défense et de sécurité Nord, préfet du Nord ;
- Vu** le décret n°2025-242 du 17 mars 2025 relatif aux établissements publics fonciers de l'État, aux établissements publics d'aménagement et aux établissements publics fonciers et d'aménagement de l'État ;
- Vu** l'arrêté du Premier ministre et du ministre de l'Intérieur en date du 12 octobre 2022 nommant monsieur Jean-Gabriel DELACROY comme secrétaire général pour les affaires régionales auprès du préfet de la région des Hauts-de-France, préfet de la zone de défense et de sécurité Nord, préfet du Nord ;

**Vu** l'arrêté ministériel du 28 décembre 2022 du ministère de l'Intérieur et des outre-mers portant nomination au conseil d'administration de l'établissement public foncier de Hauts-de-France ;

**Vu** les arrêtés du 10 mars 2022, du 16 avril 2023 et 21 juin 2024 du ministère de la Transition écologique portant nomination au conseil d'administration de l'établissement public foncier de Hauts-de-France ;

**Vu** l'arrêté ministériel du 03 novembre 2025 du ministère de l'Aménagement du Territoire et de la Décentralisation portant nomination au conseil d'administration de l'établissement public foncier de Hauts-de-France ;

**Vu** l'arrêté préfectoral du 27 novembre 2025 portant nomination des membres du conseil d'administration de l'établissement public foncier de Hauts-de-France ;

**Vu** l'arrêté préfectoral du 20 novembre 2025 portant délégation de signature à monsieur Jean-Gabriel DELACROY, secrétaire général pour les affaires régionales de la région Hauts-de-France ;

**Vu** la délibération du conseil de la communauté urbaine de Dunkerque du 17 juillet 2020 désignant monsieur Martial BEYAERT comme représentant au conseil d'administration de l'établissement public foncier de Hauts-de-France ;

**Vu** la délibération de la communauté urbaine d'Arras du 30 juillet 2020 désignant monsieur Alain VANGHELDER comme représentant titulaire au conseil d'administration de l'établissement public foncier de Hauts-de-France et monsieur Alain CAYET comme suppléant ;

**Vu** la délibération du conseil métropolitain de la métropole européenne de Lille du 16 octobre 2020 désignant monsieur Patrick GEENENS comme représentant au conseil d'administration de l'établissement public foncier de Hauts-de-France ;

**Vu** la délibération du conseil départemental de la Somme du 19 juillet 2021 portant désignation de ses représentants au conseil d'administration de l'établissement public foncier de Hauts-de-France ;

**Vu** la délibération du conseil départemental du Pas-de-Calais du 6 décembre 2021 portant désignation de ses représentants au conseil d'administration de l'établissement public foncier de Hauts-de-France ;

**Vu** la délibération du conseil départemental du Pas-de-Calais du 19 juin 2023 portant remplacement de messieurs Bertrand PETIT et Jean-Marc TELLIER au sein des commissions internes et des organismes externes du département ;

**Vu** la délibération du conseil de la communauté de communes de la Haute-Somme du 27 septembre 2021 actant de sa candidature pour siéger au conseil d'administration de l'établissement public foncier de Hauts-de-France et portant désignation de ses représentants ;

**Vu** la délibération du conseil de la communauté de communes du Pays du Coquelicot du 27 septembre 2021 actant de sa candidature pour siéger au conseil d'administration de l'établissement public foncier de Hauts-de-France et portant désignation de ses représentants ;

**Vu** la délibération du conseil de la communauté de communes du Vimeu du 29 septembre 2021 actant de sa candidature pour siéger au conseil d'administration de l'établissement public foncier de Hauts-de-France et portant désignation de ses représentants ;

**Vu** la délibération du conseil de la communauté d'agglomération Amiens Métropole du 4 novembre 2021 portant désignation de ses représentants au conseil d'administration de l'établissement public foncier de Hauts-de-France ;

**Vu** la délibération du conseil départemental du Nord du 27 mars 2024 portant désignation de ses représentants au conseil d'administration de l'établissement public foncier de Hauts-de-France ;

**Vu** la délibération de la communauté de communes du Pays du Coquelicot du 23 septembre 2024 portant désignation de ses représentants au conseil d'administration de l'établissement public foncier de Hauts-de-France ;

**Vu** la délibération du conseil de la communauté urbaine de Dunkerque du 18 octobre 2024 désignant madame Virginie VARLET pour siéger au conseil d'administration de l'établissement public foncier de Hauts-de-France ;

**Vu** la délibération du 24 septembre 2025 portant désignation des représentants de la communauté d'agglomération du Saint-Quentinois au conseil d'administration de l'établissement public foncier de Hauts-de-France ;

**Vu** la délibération de la communauté d'agglomération du Pays de Laon du 02 octobre 2025 portant désignation de ses représentants au conseil d'administration de l'établissement public foncier de Hauts-de-France ;

**Vu** la délibération du conseil départemental de l'Aisne du 13 octobre 2025 portant désignation de ses représentants au conseil d'administration de l'établissement public foncier de Hauts-de-France ;

**Vu** la délibération de la commission permanente du conseil régional Hauts-de-France du 16 octobre 2025, portant désignation de ses représentants au conseil d'administration de l'établissement public foncier de Hauts-de-France ;

**Vu** la délibération de la communauté de communes des Trois-Rivières (CCTR) du 08 décembre 2025 prenant acte de la suppléance de la CCTR, représentée par Jean-Jacques THOMAS, pour représenter les EPCI du Nord de l'Aisne au conseil d'administration de l'établissement public foncier de Hauts-de-France ;

**Vu** la délibération de la communauté d'agglomération du Saint-Quentinois (CASQ) du 10 décembre 2025 abrogeant d'une part la délibération du conseil communautaire du 24 septembre 2025 désignant madame Frédérique MACAREZ en tant qu'élue titulaire et monsieur Freddy GRZEZICZAK en qualité de suppléant et désignant d'autre part madame Frédérique MACAREZ en tant que titulaire et monsieur Jean-Jacques THOMAS en tant que suppléant, en qualité respectivement de représentants de la CASQ et de la CCTR au conseil d'administration de l'établissement public foncier de Hauts-de-France ;

**Vu** le procès verbal des opérations électorales de l'assemblée spéciale des EPCI de la Somme du 19 novembre 2021 désignant les communautés de commune du Vimeu, de la Haute Somme et du pays de Coquelicot pour siéger au conseil d'administration de l'établissement public foncier de Hauts-de-France ;

**Vu** le procès-verbal des opérations électorales de l'assemblée spéciale des EPCI du nord de l'Aisne, réunie le 14 novembre 2025 et ayant acté l'élection de la communauté d'agglomération du Saint-Quentinois pour siéger au conseil d'administration de l'établissement public foncier de Hauts-de-France ;

**Vu** le courrier du président de la chambre d'agriculture du Nord-Pas-De-Calais du 19 mars 2025 désignant monsieur David MEURILLON comme représentant au conseil d'administration de l'établissement public foncier de Hauts-de-France ;

**Vu** le courrier du directeur du Conservatoire du littoral du 06 janvier 2025 désignant madame Gwenaël MELENEC comme représentante au conseil d'administration de l'établissement public foncier de Hauts-de-France ;

**Considérant** que les délibérations des 8 et 10 décembre 2025 de la CCTR et de la CASQ nécessitent un nouvel arrêté portant liste nominative des membres du conseil d'administration de l'établissement public foncier de Hauts-de-France, en remplacement de l'arrêté du 27 novembre 2025 ;

Sur proposition de monsieur le secrétaire général pour les affaires régionales ;

## ARRÊTE

Article 1<sup>er</sup> La composition du conseil d'administration de l'établissement public foncier de Hauts-de-France est arrêtée comme suit :

### **I Vingt-six représentants des collectivités territoriales ou de leurs groupements**

- a) Cinq conseillers régionaux désignés par délibération de la commission permanente du conseil régional Hauts-de-France :

| Titulaires           | Suppléants         |
|----------------------|--------------------|
| Xavier BERTRAND      | Luc FOUTRY         |
| Yvan HUTCHINSON      | André GENELLE      |
| Jean-Michel MICHALAK | Samira HERIZI      |
| Alexandre MAESELE    | Pierrick BERTELOOT |
| Katy VUYLSTEKER      | Elodie CLOEZ       |

- b) Sept conseillers départementaux désignés par délibération des assemblées départementales du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme et de l'Aisne, à raison de :

Conseil départemental du Nord :

| Titulaires      | Suppléants            |
|-----------------|-----------------------|
| Mickaël HIRAUX  | Sylvie CLERC-CUVELIER |
| Karima ZOUGGAGH | Michel PLOUY          |

Conseil départemental du Pas-de-Calais :

| Titulaires          | Suppléants      |
|---------------------|-----------------|
| Jean-Claude DISSAUX | Benoît ROUSSEL  |
| René HOCQ           | Maryse DELASSUS |

Conseil départemental de la Somme :

| Titulaires                 | Suppléants      |
|----------------------------|-----------------|
| Pascal BOHIN               | Margaux DELETRE |
| Catherine BENEDINI-POLLEUX | Angelo TONOLLI  |

Conseil départemental de l'Aisne :

| Titulaires         | Suppléants          |
|--------------------|---------------------|
| Nicolas FRICOTEAUX | François RAMPELBERG |

c) Cinq représentants des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre, à raison de :

- Un représentant de la métropole européenne de Lille

| Titulaire       | Suppléant        |
|-----------------|------------------|
| Patrick GEENENS | Elisabeth BODIER |

- Un représentant de la communauté urbaine d'Arras :

| Titulaire         | Suppléant   |
|-------------------|-------------|
| Alain VAN GHELDER | Alain CAYET |

- Un représentant de la Communauté urbaine de Dunkerque

| Titulaire       | Suppléant       |
|-----------------|-----------------|
| Virginie VARLET | Martial BEYAERT |

- Un représentant de la Communauté d'agglomération Amiens métropole

| Titulaire  | Suppléant       |
|------------|-----------------|
| Alain GEST | Pascal RIFFLART |

- Un représentant de la Communauté d'agglomération du Pays de Laon

| Titulaire    | Suppléant            |
|--------------|----------------------|
| Eric DELHAYE | Sylvie LETOT-DURANDE |

d) Neuf représentants des autres établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre désignés lors des assemblées spéciales du 18 septembre 2020, du 19 novembre 2021 et 14 novembre 2025 :

#### SUR LE DÉPARTEMENT DU NORD

| EPCI                      | Titulaire            | Suppléant      |
|---------------------------|----------------------|----------------|
| CA Valenciennes Métropole | Jean-Marcel GRANDAME | Grégory LELONG |
| CA Maubeuge Val de Sambre | Bernard BAUDOUX      | Arnaud DECAGNY |

#### SUR LE DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

| EPCI                  | Titulaire      | Suppléant      |
|-----------------------|----------------|----------------|
| CA Lens Liévin        | Jean LETOQUART | Alain ROGER    |
| CC du pays de Lumbres | Didier BEE     | Isabelle LEROY |
| CC du pays d'Opale    | Ludovic LOQUET | Eric BUY       |

#### SUR LE DÉPARTEMENT DE LA SOMME

| EPCI                     | Titulaire        | Suppléant              |
|--------------------------|------------------|------------------------|
| CC de la Haute Somme     | Eric FRANCOIS    | Marie-Ange LECOCQ      |
| CC du pays de Coquelicot | Claude CLIQUET   | Christophe BUISSET     |
| CC du Vimeu              | Stéphane DELABRE | Jean-Pierre BOUDINELLE |

#### SUR LE DÉPARTEMENT DE L' AISNE

| EPCI   | Titulaire          | Suppléant           |
|--|--------------------|---------------------|
| CA du Saint-Quentinois /<br>Communauté de communes des<br>Trois Rivières | Frédérique MACAREZ | Jean-Jacques THOMAS |

## **II Quatre représentants de l'État**

- Un représentant désigné par le ministre chargé des collectivités territoriales

| Titulaire      | Suppléant             |
|----------------|-----------------------|
| Isabelle BUREL | Jean-Gabriel DELACROY |

- Un représentant désigné par le ministre chargé de l'urbanisme

| Titulaire       | Suppléant          |
|-----------------|--------------------|
| Émeline GORLIER | Anne-Sophie THOUZE |

- Un représentant désigné par le ministre chargé du logement

| Titulaire | Suppléant      |
|-----------|----------------|
|           | Mélanie MARTIN |

- Un représentant désigné par le ministre chargé du budget

| Titulaire      | Suppléant       |
|----------------|-----------------|
| Franck MORDACQ | Christophe MILH |

## **III Cinq personnalités socioprofessionnelles, désignées en son sein par l'organe délibérant de l'institution dont elles relèvent, assistent au conseil d'administration avec voix consultative :**

- Un représentant de la chambre régionale de commerce et d'industrie de Hauts-de-France

| Titulaire      | Suppléant    |
|----------------|--------------|
| Bruno FONTAINE | Johann MENET |

- Un représentant de la chambre d'agriculture de la région Hauts-de-France

| Titulaire       | Suppléant |
|-----------------|-----------|
| David MEURILLON |           |

- Un représentant de la chambre régionale des métiers et de l'artisanat de la région Hauts-de-France

| Titulaire         | Suppléant |
|-------------------|-----------|
| Jean-Luc MARCOTTE |           |

- Un représentant du conseil économique, social et environnemental régional

| Titulaire  | Suppléant     |
|------------|---------------|
| Myriam CAU | Stéphane BALY |

- Un représentant du conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres

| Titulaire         | Suppléant |
|-------------------|-----------|
| Gwénaëlle MELENEC |           |

**Article 2** Le directeur de la société d'aménagement foncier et d'établissement rural Hauts-de-France assiste au conseil d'administration avec voix consultative ;

**Article 3** Le préfet de la région Hauts-de-France, le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement, le contrôleur budgétaire et l'agent comptable de l'établissement assistent également de droit aux réunions du conseil d'administration et y sont entendus chaque fois qu'ils le demandent ;

Le directeur de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages (DHUP- ministère de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche), ou son représentant, assiste de droit aux réunions du conseil d'administration sans prendre part au vote (R 321-3-2 code de l'urbanisme) ;

Article 4 Deux membres du comité social et économique (CSE) de l'établissement public foncier de Hauts-de-France assistent au conseil d'administration avec voix consultative (articles L 2312-72 et L2311-1 du code du travail) ;

Article 5 L'arrêté préfectoral du 27 novembre 2025 est abrogé ;

Article 6 Conformément aux dispositions des articles R 421-1 et R 421-5 du code de justice administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille dans le délai de 2 mois à compter de sa publication ;

Article 7 Le secrétaire général pour les affaires régionales Hauts-de-France est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de région.

Fait à Lille le

12 FEV. 2026

pour le préfet et par délégation,  
le secrétaire général pour les affaires régionales,

Jean-Gabriel DELACROY

